

# MINERGIE®

Modèles de rénovation

Optez pour une  
rénovation simple  
et de qualité



Modèles de rénovation Minergie :  
rénover plus simplement et pour  
plus de confort

# Que sont les modèles de rénovation Minergie ?

Pour une rénovation énergétique simple mais de haute qualité des bâtiments résidentiels, Minergie propose cinq modèles conduisant à une certification Minergie. Les avantages Minergie sont garantis : sans fossile, avec une meilleure efficacité énergétique et un confort accru.

Les modèles de rénovation Minergie offrent aux planificateurs et aux maîtres d'ouvrage des solutions simples, personnalisées et coordonnées avec le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB). La rénovation de bâtiments non résidentiels ainsi que les rénovations selon Minergie-P et Minergie-A sont bien entendu possibles. Un justificatif de consommation d'énergie du bâtiment n'est pas nécessaire avec les modèles de rénovation.

## Les cinq modèles

### Pour les bâtiments non isolés

**Le modèle 1** convient aux bâtiments qui n'ont jamais été rénovés ou seulement de manière superficielle. L'accent est mis sur une enveloppe de bâtiment très performante. Il n'y a ainsi aucune exigence pour les installations techniques. Une installation photovoltaïque est recommandée, mais pas obligatoire.

### Pour les bâtiments déjà partiellement rénovés et récents

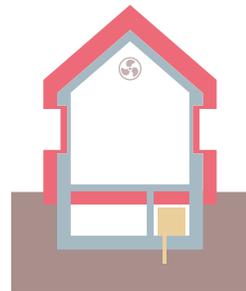
**Les modèles 2, 3 et 4** sont adaptés pour les bâtiments récents ou déjà rénovés qui répondent donc partiellement aux exigences actuelles. Les exigences pour une production de chaleur renouvelable sont les mêmes pour les trois modèles. Les différences résident dans les combinaisons entre les isolations du toit et des murs.

### Pour les bâtiments contigus

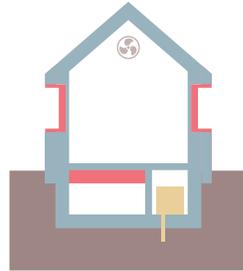
**Le modèle 5** est adapté aux bâtiments contigus sur un ou deux côtés, avec des façades qui ne peuvent pas être touchées. Cette solution est avant tout applicable en ville. Les façades contiguës compensent le mur extérieur, dont la surface est relativement petite.

# Les modèles en un coup d'œil

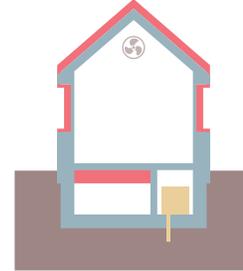
Exigences minimales pour le label Minergie



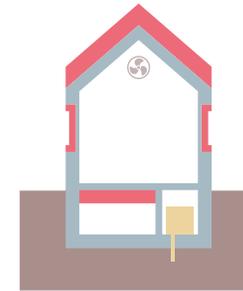
Modèle 1



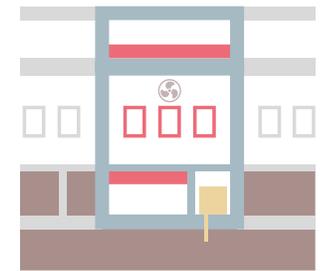
Modèle 2



Modèle 3



Modèle 4



Modèle 5

<p>Efficacité de l'enveloppe du bâtiment CECB</p>	B	C	C	C	C
<p>ou Valeurs U (W/m<sup>2</sup>K)</p>	<p>Toit ≤ 0.17 Murs ext. ≤ 0.25 Fenêtres ≤ 1.0 Sol ≤ 0.25</p>	<p>Toit ≤ 0.30 Murs ext. ≤ 0.40 Fenêtres ≤ 1.0 Sol ≤ 0.25</p>	<p>Toit ≤ 0.25 Murs ext. ≤ 0.50 Fenêtres ≤ 1.0 Sol ≤ 0.25</p>	<p>Toit ≤ 0.17 Murs ext. ≤ 0.70 Fenêtres ≤ 1.0 Sol ≤ 0.25</p>	<p>Toit ≤ 0.17 Murs ext. ≤ 1.10 Fenêtres ≤ 1.0 Sol ≤ 0.25</p>
<p>Production de chaleur</p>	Energies renouvelables (par ex. : pompe à chaleur, chauffage à distance, bois)				
<p>Renouvellement de l'air</p>	Ventilation de base admise, la récupération de chaleur est recommandée			récup. de chaleur obligatoire	
<p>Confort estival</p>	Un justificatif pour la protection thermique estivale doit être fourni				
<p>Electricité</p>	Photovoltaïque recommandé	40% des mesures d'économie possibles ou installation photovoltaïque min. 5Wp par m <sup>2</sup> de surface de référence énergétique des bâtiments			

Après la rénovation, tous les systèmes atteignent l'efficacité énergétique globale B du CECB.

Les exigences détaillées sont définies dans le règlement Minergie : [www.minergie.ch](http://www.minergie.ch)

# Rénovation simple et efficace

- ✓ Solutions individuelles  
Les modèles prennent en compte l'état actuel du bâtiment et les rénovations déjà effectuées.
- ✓ Orientation  
Les mesures sur l'enveloppe du bâtiment et celles sur les installations techniques sont interdépendantes.
- ✓ Contrôle des coûts  
Les investissements sont ciblés.
- ✓ Plus-value et qualité  
Minergie s'assure de la bonne exécution du modèle et garantit ainsi la qualité de la rénovation et le confort.
- ✓ Certification simplifiée  
Les cinq modèles sont faciles à justifier et la certification Minergie demande très peu de travail au requérant.

Les modèles de rénovation Minergie sont compatibles avec le CECB (Certificat énergétique cantonal des bâtiments) ou le CECB Plus. Si un CECB existe déjà pour votre bâtiment, vous pouvez commencer la planification et démarrer votre rénovation avec un des modèles Minergie. Si ce n'est pas le cas, prenez contact avec un expert CECB ([www.cecb.ch](http://www.cecb.ch)) ou assurez-vous que l'enveloppe de votre bâtiment respecte les minimas en matière d'isolation.



# Intéressé ?

Nous nous ferons un plaisir de vous  
conseiller personnellement :

**Agence romande Minergie**

027 205 70 10

romandie@minergie.ch

[www.minergie.ch](http://www.minergie.ch)

Avec le soutien de



Leadingpartner Minergie



always the  
best climate



**REPOWER**



Zürcher  
Kantonalbank

